



Travaux d'entretien des Marais de la Gandonnière

Septembre 2016

De 2012 à 2014, 1.5 ha de marais en cours de boisement ont été restaurés par la commune de La Chapelle/Erdre sur bords de l'Erdre, au lieu de la Gandonnière. Ces travaux financés par l'Etat et l'Europe (Contrat Natura 2000) et menés par l'association locale Solidarité Emploi, comprenaient une coupe des arbres et des arbustes envahissants et leur exportation hors de la zone humide.

En 2015, la commune a répondu à un appel à projet « Biodiversité » auprès des services de la Région des Pays de la Loire afin de financer l'entretien de cette zone humide tourbeuse durant les trois prochaines années (2016 – 2018). L'objectif de cette opération consiste à conserver des milieux ouverts par la suppression des repousses de ligneux et d'accroître la diversité floristique et faunistique par des opérations de débroussaillage annuelles. Les premiers travaux ont débuté cette semaine.

Un suivi botanique sera également mené par le syndicat mixte EDENN, en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des Marais de l'Erdre, et permettra d'évaluer l'état de conservation et de l'évolution du bas marais suite aux travaux d'entretien réalisés et de les ajuster si nécessaire.

Plus d'infos sur Natura 2000 :

www.edenn.fr

<http://marais-erdre.n2000.fr/>



UNION EUROPÉENNE



Région
PAYS
de la
LOIRE

CE PROJET EST COPINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Une entité locale au service public de l'Erdre

LA CHAPELLE
SUR ERDRE